

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

19 juin 2025

P JL REFONDATION DE MAYOTTE - (N° 1573)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 258

présenté par

Mme Hignet, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, M. Arnault, Mme Belouassa-Cherifi, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Cadalen, M. Caron, M. Carrière, Mme Cathala, M. Cernon, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Coulomme, M. Delogu, M. Diouara, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Feld, M. Fernandes, Mme Ferrer, M. Gaillard, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hamdane, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Lahmar, M. Laisney, M. Le Coq, M. Le Gall, Mme Leboucher, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lejeune, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Élisabeth Martin, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Mesmeur, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Nosbé, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Ratenon, M. Saint-Martin, M. Saintoul, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, M. Taché, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé et M. Vannier

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

I. – À la seconde phrase de l'alinéa 23, supprimer les mots : « , telles que la mise en place d'une zone franche globale, ».

II. – En conséquence, supprimer la première phrase de l'alinéa 266.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par cet amendement, le groupe parlementaire LFI-NFP souhaite remettre en cause l'utilisation du dispositif de "zone franche globale" pour relancer l'économie locale, dès lors que ce dispositif à déjà montré ses limites.

La création d'une zone franche globale conduit à exonérer toutes les entreprises de taxes pendant cinq ans.

Pourtant, un rapport conjoint de 2020 de l'Inspection générale des finances et de l'Inspection générale des affaires sociales pointait déjà les limites de ce type de dispositif, en soulignant que « les exonérations sociales et fiscales zonées n'ont pas démontré leur efficacité en matière de création d'entreprises et d'emplois ».

Le Gouvernement persiste dans la politique macroniste des cadeaux fiscaux aux entreprises, au mépris de l'urgence sociale.

Il est nécessaire que l'activité économique mahoraise soit relancée, non pas par une offre toute azimuts et incontrôlée, mais par les besoins et fondée sur ses atouts. La relance de l'économie doit se faire pour et avec les mahorais et les mahoraises. Autrement, nous ne feront qu'accroître les inégalités déjà abyssales.